

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N°	2026	079	15
----	------	-----	----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCATION 16 septembre 2026	L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre à 20h33, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 16 septembre 2026	Étaient présents : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 VOTANTS : 28	M. BREHIER, MME RAFOUJAULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, M. COUTURIER, M. PAYEN, M. CHATTAHI, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PICARD, MME VINCENT, M. GOUSSEFF, M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES formant la majorité des membres en exercice. Absents représentés : M. WERLE par MME DELAVOIX, M. GONCALVES par MME CLERVILLE et MME PALA par MME RAFOUJAULT Absente excusée : MME CAILLON Secrétaire de séance : M. CHATTAHI

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur PIERRON, Maire-adjoint, expose au Conseil Municipal :

L'article 1650 du Code général des impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée :

- ▶ Du Maire ou de l'Adjoint délégué, président
- ▶ De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les conditions exigées par le Code général des impôts pour être membre d'une C.C.I.D. sont strictes :

- Être de nationalité française,
- Être âgé de 18 ans au moins,
- Jouir de ses droits civils,
- Être contribuable dans la commune, c'est-à-dire inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation),
- Être familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

À la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de proposer une nouvelle liste de contribuables à l'administration fiscale pour désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur PIERRON précise que le Conseil municipal doit présenter à la Direction des Services Fiscaux une liste de 32 contribuables (16 titulaires et 16 suppléants) répondant à des critères bien précis afin que celle-ci procède à la désignation définitive de 8 titulaires et 8 suppléants.

La liste soumise à l'approbation du Conseil municipal, pour transmission aux services fiscaux, est la suivante :

Liste des contribuables proposés pour devenir membre de la Commission Communale des Impôts Directs	
(Parmi les 32 contribuables proposés, 8 titulaires et 8 suppléants seront désignés par le Directeur régional ou départemental des finances publiques)	
1 – Mme CRESPEAU Coralie	17 – M BOUVIER Laurent
2 – M DUMONT Sébastien	18 – M BRETON Jean-Marie
3- Mme DEMAREZ Mauricette	19 – M TOUTI Mohamed
4- Mme RAFOUJAUULT Sylvie	20 – M GUESDON Bernard
5 – M BREHIER Philippe	21 – Mme LOISEL Nathalie
6 – Mme MOUCHEL Françoise	22 – M CREMOUX Pierre
7 – M GONCALVES Dominique	23 – M ROUSSEL Baptiste
8 – M GOUSSEFF Arnaud	24 – M MONROIG Gilles
9 – M PIERRON Bernard	25 – M DELAVOIX Pierre-Louis
10 – M MONGUILLON Alain	26 – Mme BRETON Anne-Marie
11 – Mme LEJARS Josette	27 – Mme PIERRON Evelyne
12 – M COUTURIER Éric	28 – M RAFOUJAUULT Philippe
13 – Mme CAILLON Josiane	29 – Mme DELAVOIX Martine
14 – M SIPA Patchouli	30 – Mme PICARD Priscilla
15 – M CHATTAHI Rachid	31 – M PICARD Grégory
16 – M FROGER Bernard	32 – M LE GALL Raymond

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général des impôts et plus particulièrement l'article 1650-1 ;

VU l'avis favorable de la commission des Finances et des Affaires administratives, le 11 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de présenter une nouvelle liste pour désigner les membres de la commission des Impôts à la suite du renouvellement du Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Contre	Abstention	Pour	Votants
0	4	24	28

DÉCIDE de proposer la liste des contribuables ci-dessous, en sus de Monsieur le Maire, en qualité de Président de ladite commission :

Liste des contribuables proposés pour devenir membre de la Commission Communale des Impôts Directs	
(Parmi les 32 contribuables proposés, 8 titulaires et 8 suppléants seront désignés par le Directeur régional ou départemental des finances publiques)	
1 – Mme CRESPEAU Coralie	17 – M BOUVIER Laurent
2 – M DUMONT Sébastien	18 – M BRETON Jean-Marie
3- Mme DEMAREZ Mauricette	19 – M TOUTI Mohamed
4- Mme RAFOUJAUULT Sylvie	20 – M GUESDON Bernard
5 – M BREHIER Philippe	21 – Mme LOISEL Nathalie
6 – Mme MOUCHEL Françoise	22 – M CREMOUX Pierre
7 – M GONCALVES Dominique	23 – M ROUSSEL Baptiste
8 – M GOUSSEFF Arnaud	24 – M MONROIG Gilles
9 – M PIERRON Bernard	25 – M DELAVOIX Pierre-Louis
10 – M MONGUILLON Alain	26 – Mme BRETON Anne-Marie
11 – Mme LEJARS Josette	27 – Mme PIERRON Evelyne
12 – M COUTURIER Éric	28 – M RAFOUJAUULT Philippe
13 – Mme CAILLON Josiane	29 – Mme DELAVOIX Martine
14 – M SIPA Patchouli	30 - Mme PICARD Priscilla
15 – M CHATTAHI Rachid	31 - M PICARD Grégory
16 – M FROGER Bernard	32- M LE GALL Raymond

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 091-219102076-20260922-ACTE202607915A-DE



PRECISE que ladite liste sera transmise au Directeur départemental des finances publiques pour désignation des commissaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

**Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :
Le Maire**



Pour extrait conforme,

Le Maire d'Egry



Benoit FRIMON-RICHARD